

que quelques minutes et je voudrais traiter d'autres aspects. Dans ma circonscription, environ 41,000 personnes sont de langue anglaise—ces chiffres se fondent sur ceux de l'ancienne circonscription—et une centaine seulement parlent français. Croyez-vous que je puisse par cette mesure empêcher 97½ p. 100 de mes électeurs d'obtenir un emploi ou de l'avancement dans la fonction publique? Devrais-je le faire? Je vous le demande. Je ne crois pas que ce soit juste.

Il a été question d'autres groupes ethniques au cours du débat. Je vais, en peu de temps, couvrir un territoire considérable. La population de ma circonscription, se répartit, du point de vue ethnique, de la façon suivante: en provenance des Îles britanniques, ce qui comprend les Anglais, les Gallois, les Écossais, les Irlandais, 12,000; d'origine française 2,100; allemande, 3,500; italienne, 94; israélite, 25; néerlandaise, 765; polonaise, 3,000; russe, 1,306; scandinave, 4,100; ukrainienne, 10,248; venant d'autres pays européens, 2,500; Asiens, 82; Indiens et Esquimaux, 4,100. On n'a pas tenu compte de cet aspect de la situation. Or, compte tenu des modifications qui doivent être apportées au Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Comme il est quatre heures, la Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les bills privés, les bills publics et les avis de motion.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que la Chambre consentira à ce que nous abordions maintenant les articles n^{os} 1 et 2 sur la liste des bills privés, c'est-à-dire les bills S-32 et S-39, pour ensuite passer à la motion d'ajournement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est ce qui a été convenu, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA COMPAGNIE DES TERRES DU NORD-OUEST DU CANADA (À RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

M. Ian Wahn (St. Paul's) propose que le bill S-32, concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée) et dont le comité permanent des bills privés en général et du Règlement a fait rapport sans amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

Des voix: Maintenant.

M. Wahn propose la 3^e lecture et l'adoption du bill.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

• (4.00 p.m.)

BOY SCOUTS OF CANADA

M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface) propose que le bill S-39, concernant Boy Scouts of Canada et incorporant l'Association des Scouts du Canada, dont le comité permanent des bills privés en général et du Règlement, a fait rapport sans amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. Guay (Saint-Boniface) propose la 3^e lecture et l'adoption du bill.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à s'ajourner maintenant?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Du consentement unanime, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi à 2 heures de l'après-midi.

(La séance est levée d'office à 4 h. 04 en conformité de l'ordre spécial.)